

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 2 octobre 2019

Date de la

Convocation :

26 septembre 2019

Date d'Affichage :

4 octobre 2019

Objet : Délibération n° 2019-113

Subvention à la coopérative de l'école : activités culturelles année scolaire 2018/2019.

**L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, GRANET Céline, ROUX Catherine, MOYA Nadine, CORDIER Eveline, ARNAUD Cyril, PESQUE Caroline, PERRINO Charles, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie.

Sont représentés : CAZAN Alexandre par PESQUE Caroline, CORDIER Georges par ARNAUD Patricia.

Absents excusés : MM. CAZAN Alexandre, CORDIER Georges.

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

VU la délibération n° 2019-052 du 09/04/2019 relative à l'attribution des subventions pour l'année 2019.

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- VOTE une subvention de 2 397 €. à la coopérative scolaire de l'école de Villard St Pancrace pour les activités culturelles réalisées au cours de l'année scolaire 2018/2019.**

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE